

Décision

Générale

colonial

Décision n° 303 3 mai 1941

n° 303 3

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 mai 1941

Numéro JO
n° 534 du 31/05/1941

Date du numéro
31 mai 1941

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — La démission de leur emploi, présentée par les agents de police désignés ci-après, est acceptée pour compter du 1er mai 1941 : Ismaël Waberi, caporal, n° mle 14: Ismaïl Hassan. 2* classe, n° mle 17; Moussa Assoe, 23 classe, n° mle 77 : Ibrahim Hachi, 2e classe, n° mle PM». Art. 2. — Sont nommés agents de police de 2e classe avant quatre ans, pour compter du 1 er mai, en remplacement numérique des agents de police démissionnaires : Farah Mire, S mali Aberjalo, ancien milicien ; Moussa Mohamed. Dankali, ancien militaire: Darar Farah. Issa Orona, ancien militaire: Eusman Askar. Aberaonal Djibril Aboukor, ancien militaire. Art. 3. — L'agent de police de 1re classe Youssouf Boeuh, n mle 48, est promu au grade de caporal avant quatre ans, à compter du 1er mai 1941.